



SPIP des LANDES

SPIP 40 cherche boussole !!!

A la quasi unanimité, des Conseillers d'Insertion et de Probation du SPIP des Landes, pôle milieu fermé, syndiqués de plusieurs organisations professionnelles, non syndiqués se sont réunis ce jour afin d'exprimer leur malaise actuel. Vous devez savoir, Madame la DFPIP, que vos agents se sentent actuellement complètement « noyés » sous un empilement de projets auxquels nous ne pourrions pas faire face dans de bonnes conditions. C'est dans une optique de prévention des risques psychosociaux que nous vous alertons.

Pour illustrer le propos, quelques chiffres nous apparaissent assez marquants. L'équipe a été conviée, vivement encouragée, voire parfois instamment priée de participer à **20 réunions institutionnelles** lors des 12 dernières semaines. Dans les deux semaines à venir, nous sommes invités à 2 réunions sur le module « RESPECTO », une réunion bilan de la fiche Diagnostic, un groupe de travail sur les aménagements de peine, une réunion régionale sur la prévention suicide, une journée animée par la DISP sur les règles Européennes de la Probation, et à une commission locale d'évaluation. Nous avons par ailleurs accueilli dans des conditions inconfortables 17 stagiaires en quelques semaines.

Il n'est bien sûr pas utile de préciser que tout cela doit se faire parallèlement à l'ensemble des autres tâches qui nous sont confiées. Nous ne vous ferons pas l'affront de vous les lister à nouveau, elles vous ont été transmises il y a plusieurs mois maintenant. En revanche, il faut que vous sachiez que nous ne trouvons plus le temps de rencontrer les personnes détenues. Est-ce de cette manière que peut se faire l'amélioration de la prise en charge, un travail efficient sur l'évaluation ?

Nous éprouvons, aujourd'hui, la très désagréable sensation que l'ensemble de ces dispositifs, auxquels nous allons pouvoir ajouter la mise en œuvre de la réforme pénale, l'expérimentation de nouveaux outils d'évaluation, le redéploiement des domaines transversaux.... nous sont imposés sans qu'aucune priorité ne soit clairement spécifiée par les cadres intermédiaires.

On nous maintient aujourd'hui dans l'illusion insupportable que tout revêt un caractère prioritaire et urgent.

Le résultat catastrophique de cette politique de service sur les agents, après seulement trois mois de mise en œuvre, se matérialise par une très grande frustration au sein de l'équipe, une perte du sens des priorités, et la sensation de la baisse significative de la qualité du service rendu à l'utilisateur à laquelle nous resterons toujours singulièrement attachés.



Nous ne remettons pas en cause le fond des projets mis en place. Nous sommes toutes et tous conscients de l'intérêt même de la mise en œuvre de ces dispositifs dans l'objectif d'améliorer les prises en charge dans une approche pluridisciplinaire.... C'est en ce sens que les frustrations deviennent de plus en plus grandes et

difficilement gérables. Nous aimerions pouvoir nous investir dans de bonnes conditions sur ces projets mais cela serait nier la charge de travail actuelle, le sentiment de dispersion au détriment de la qualité d'exercice de nos missions de service public.

Comment peut on penser que les agents seront en mesure de faire face à cet empilement incessant de projets ?

Il nous semble que nous avons essayé de faire passer ce message à notre encadrement intermédiaire depuis plusieurs semaines, sans succès à ce jour. Nous ne savons comment interpréter ce mutisme.... Nous hésitons entre la maladresse, l'indifférence ou le mépris.

Ne nous entendent-ils pas ? Ne nous comprennent ils pas ? Ou n'en ont ils rien à faire ?

Notre demande est aujourd'hui simple et claire. Nous demandons officiellement à ce qu'un plan réaliste des tâches prioritaires soit élaboré par notre hiérarchie afin de nous fixer un cadre de travail dans lequel nous allons pouvoir réaliser nos missions dans des conditions décentes.

Nous vous informons, par là même, que nous ne nous rendrons plus disponibles de manière volontaire pour être associés à quelconque réunion partenariale ou institutionnelle. Nous ne nous rendrons pas non plus disponibles pour nous inscrire dans la prise en charge des domaines transversaux de compétences.

La politique menée nous apparaît aujourd'hui contre-productive car elle aboutit à démotiver des agents qui ne demandent qu'à pouvoir exercer leurs missions dans des conditions normales, dans le respect des publics confiés et pour un service public pénitentiaire de qualité.

Une réaction urgente semble nécessaire dans des délais très brefs. Cette situation ne saurait se poursuivre plus longtemps. Soyez sûre que nous y veillerons.